

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Bourg

SEANCE DU 12 FEVRIER 2020

Date de la convocation : 07 février 2020

Date d'affichage : 19 février 2020

L'an deux mille vingt, le douze février à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique THIEBAUD, maire.

Présents : FOUCHAULT Xavier, GAY Marie Claude, GOUTRY Laurent, MASSOTTE Philippe, MOUSSUS Aleth, THIEBAUD Dominique

Représentés : DELANNE Jean-François par THIEBAUD Dominique, DOS SANTOS Ernest par GOUTRY Laurent

Absents : PRODHON FERNAND, VAUTHRIN Patrick

Secrétaire : Madame MOUSSUS Aleth

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.
La séance est ouverte.

2020_01 - Budget Eau et Assainissement : Tarif					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+2	8	0	0	0

Le Conseil Municipal décide que les tarifs Eau et Assainissements seront identiques à la délibération n°2018-046 du 20 décembre 2020 :

Le Conseil Municipal décide à partir du 01/10/2018 :

- de supprimer la tranche +100 m3.

Le tarif d'eau sera unique quelle que soit la consommation.

Les tarifs d'eau et assainissement reste inchangés.

EAU :

- Abonnement..... 45.00 €
- Par m3 d'eau 1,20 €/m3
- Enlèvement compteur 80,00 €
- Redevance pollution domestique 0,27 €/m3

ASSAINISSEMENT :

- Abonnement 25.00 €
- Par m3 d'eau utilisée 0,60 €
- Redevance pour modernisation des réseaux 0.15 €/m3

A noter que deux relevés et facturations auront lieu chaque année et qu'il n'y aura aucun lien entre les deux périodes semestrielles.

2020_02 - Demandes de subvention					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+2	8	0	0	0

Le Maire présente aux membres du Conseil municipal les demandes de subventions reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Le Souvenir Français : 100 €
- Ecole de Saints-Geosmes : 100 €

Et d'adhérer à la Fondation du Patrimoine : 55 €

2020_03 - SDED52 : adhésion à la compétence Technologiques de l'INformation et de la Communication TIC du SDED					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+2	8	0	0	0

Le Conseil Municipal,
VU l'article L 5212-16 du CGCT

VU les statuts du SDED 52 approuvés par arrêté préfectoral en date du 13 novembre 2015,

Vu le règlement TIC et la grille de cotisation relative à l'adhésion à cette compétence, adoptée par le comité syndical du SDEHM le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de transférer la compétence Technologies de l'Information et de la Communication TIC, à compter du 12 février 2020 et souhaite disposer du Service d'information géographique SIG du SDED 52 dans les domaines suivants :

- Eau
- Assainissement
- Cimetières
- Espaces verts
- Urbanisme

2020_04 - Vidéosurveillance

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6+2	8	0	0	0

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de Vidéosurveillance passera en Commission Départementale de Vidéoprotection le 04 mars 2020.

Une présentation du projet final a été effectuée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter le propriétaire du bâtiment sis sur la parcelle ZH10 – rue Général Patton, afin d’installer sur le bâtiment un compteur électrique ainsi qu’un mât support de caméra
- De solliciter le SDED 52 pour les conventions nécessaires pour l’utilisation de l’ensemble des caméras.
- D’autoriser le Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Questions diverses

- Réforme Taxe Habitation : Monsieur Le Maire en informe le Conseil Municipal.

- Elections Municipales - Tour de garde :

SCRUTIN DU 15 MARS 2020

8H 10H	THIEBAUD Dominique	GOUTRY Laurent
10H 12H	GAY Marie-Claude	MOUSSUS Aleth
12H 14h	MASSOTTE Philippe	DOS SANTOS Ernest
14h 16h	PRODHON Fernad	DELANNE Jean-François
16H 18H	FOUCHAULT Xavier	THIEBAUD Dominique

SCRUTIN DU 22 MARS 2020

8H 10H	THIEBAUD Dominique	GOUTRY Laurent
10H 12H	GAY Marie-Claude	MOUSSUS Aleth
12H 14h	MASSOTTE Philippe	DOS SANTOS Ernest
14h 16h	PRODHON Fernad	DELANNE Jean-François
16H 18H	FOUCHAULT Xavier	THIEBAUD Dominique

- Engie Green Champ Florent : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu concernant une demande d’études complémentaires de la part de la Préfecture.
- Courrier de Monsieur Charles GUENÉ : Monsieur Le Maire donne lecture du courrier relatif à l’éolien et ne donne pas suite à ce courrier.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h00.

Fait à BOURG, les jours, mois et an susdits

Dominique THIEBAUD -Le Maire

